

EQUIPE FEMININE EN MIXITE

ARTICLE 155 DES R.G. FFF

Bien choisir sa pratique en fonction des années d'âge



les équipes féminines U15F ou U14F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15.



les équipes féminines U13F ou U12F peuvent participer à des épreuves départementales masculines U11, U12 ou U13.



les équipes féminines U11F peuvent participer aux critères masculins U11.



les équipes féminines U10F peuvent participer aux plateaux masculins U9.



les équipes féminines U9F peuvent participer aux plateaux masculins U9.



les équipes féminines U8F peuvent participer aux plateaux masculins U7.

